Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

73e année
paraît tous les mois
sauf janvier

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

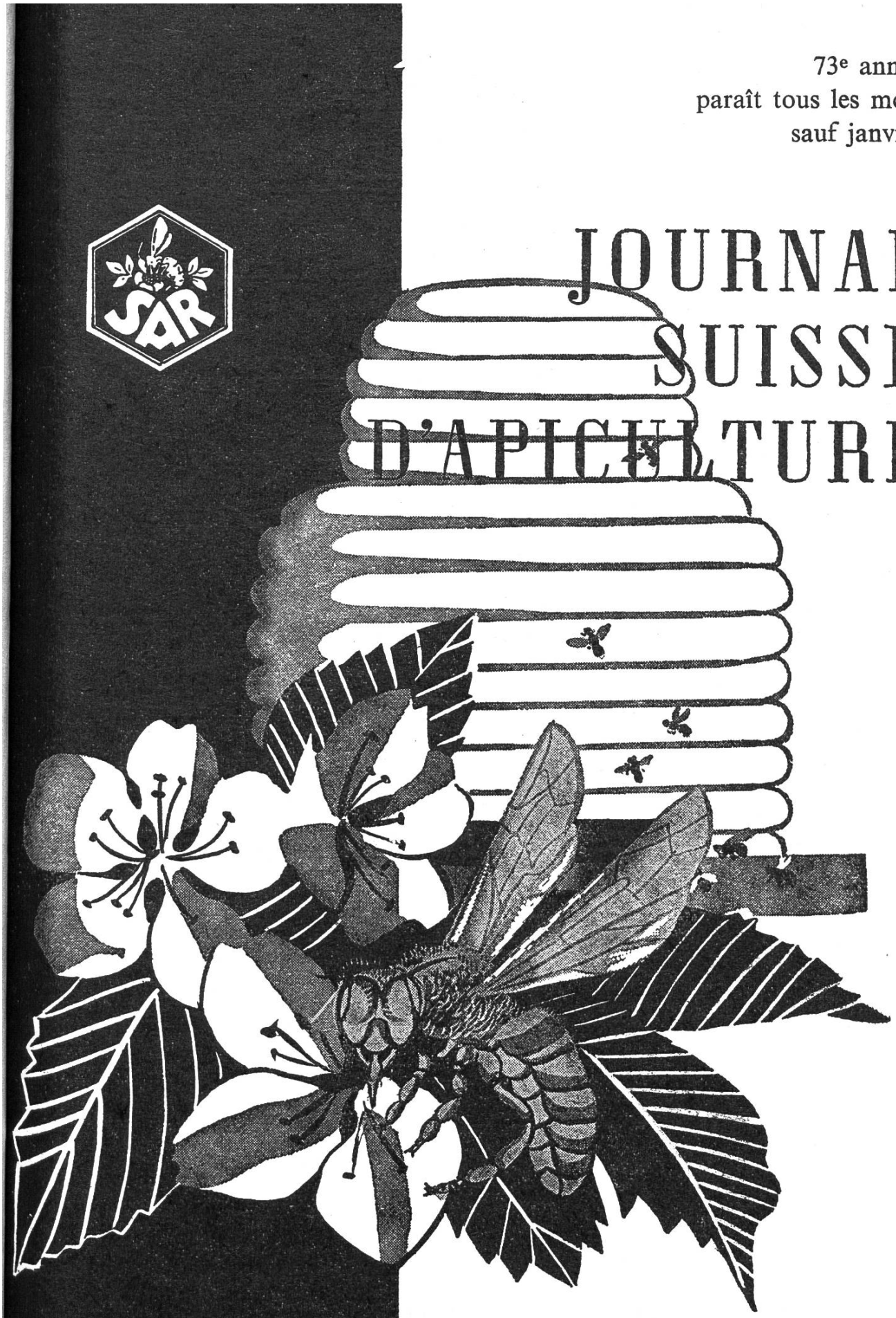

N° 12 Décembre 1976

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Président : A. Paroz, bd Paderewski 17, 1800 Vevey — Rédaction et annonces : A. Fournier, la Poudrière/Platta, 1950 Sion — Administrateur-caissier : G. Fragnière, 1711 Rossens (FR).

AVIS ADMINISTRATIFS

Aux caissiers des sections

Nous rappelons que la cotisation pour 1977 est de Fr. 14.— par membre et qu'elle doit nous parvenir JUSQU'AU 31 JANVIER 1977 AU PLUS TARD (compte de chèque N° 10 - 1480).

Les formulaires blancs, roses, bleus, de même que le décompte annuel sont à retourner simultanément pour le 15 JANVIER 1977, DERNIER DÉLAI.

Le numéro de janvier 1977 de notre journal sera supprimé comme antérieurement. Au début de février 1977 paraîtra le N° 1-2 janvier-février en un seul fascicule. Un sincère merci pour votre collaboration.

RENOUVELLEMENT DES ABONNÉS INDIVIDUELS

Nous rappelons à nos ABONNÉS INDIVIDUELS le paiement de l'abonnement 1977 au « Journal suisse d'apiculture », fixé à Fr. 10.— pour la Suisse et à Fr. 14.— pour l'étranger.

Ce financement d'abonnement doit être versé avec indication du nom, prénom et adresse complète, sur le compte de chèque postal 10 - 1480, Société romande d'apiculture, à Lausanne, d'ici au 31 janvier 1977. Passé ce délai, nous nous permettrons de vous adresser un remboursement.

N. B. CET AVIS NE CONCERNE PAS LES MEMBRES DE LA ROMANDE.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Ces changements sont à adresser au caissier, M. Georges Fragnière, 1711 Rossens FR.

Prière d'indiquer L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE ADRESSE et surtout le NUMÉRO MATRICULE figurant sur le journal à côté de l'adresse.

En observant ces indications, vous éviterez des recherches fastidieuses et des frais inutiles. Par avance, nous vous remercions pour votre obligeance.

Le caissier central.